



FICHE D'INSCRIPTION ENFANT
Accueils de loisirs de la Ville de Soissons
Vacances d'été 2026

PARENT 1 : NOM et Prénom :

ENFANT : NOM et Prénom :

Date de Naissance de l'enfant :

Structure choisie :

- Accueil de loisirs de Michelet : 2 rue Edmond Michelet, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs de Galilée : rue Louis le Débonnaire, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs de Ramon : 12 rue Jean Macé, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs du Centre : 1 rue du Vieux Rempart 02200 Soissons

Fonctionnement sur l'ensemble des sites : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Restauration sur inscription.

Accueils supplémentaires de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

En cas de sortie à la journée, une journée d'accueil de loisirs avec repas vous sera facturée.

Votre réservation sera confirmée par mail après traitement de votre dossier sous réserve de la remise des pièces nécessaires.

Si le site de l'accueil de loisirs choisi est complet, un autre site sera proposé, dans la limite des places disponibles.

Toute absence devra être signalée au service Éducation Jeunesse (03-23-59-90-43) 8 jours en amont.

Toute journée d'absence signalée hors délais et sans justificatif entraînera une facturation.

Partie réservée aux gestionnaires :
Dossier reçu le/...../.....par.....
Saisi le/...../.....par.....



VACANCES 2026 - Inscription aux Accueils de Loisirs

Les familles doivent réserver les jours auxquels les enfants seront inscrits. Les demandes de réservations devront être formalisées une semaine au moins avant les dates sollicitées, par e-mail

à l'adresse : espacefamilles@ville-soissons.fr

| semaines | Inscription souhaitée (Cochez les jours) | Restauration souhaitée (Cochez les jours) |
|--|---|---|
| Du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 06 <input type="checkbox"/> mardi 07 <input type="checkbox"/> mercredi 08 <input type="checkbox"/> jeudi 09 <input type="checkbox"/> vendredi 10 | <input type="checkbox"/> lundi 06 <input type="checkbox"/> mardi 07 <input type="checkbox"/> mercredi 08 <input type="checkbox"/> jeudi 09 <input type="checkbox"/> vendredi 10 |
| Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026 (Fermeture le mardi 14 juillet) | <input type="checkbox"/> lundi 13 <input type="checkbox"/> mercredi 15 <input type="checkbox"/> jeudi 16 <input type="checkbox"/> vendredi 17 | <input type="checkbox"/> lundi 13 <input type="checkbox"/> mercredi 15 <input type="checkbox"/> jeudi 16 <input type="checkbox"/> vendredi 17 |
| Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 20 <input type="checkbox"/> mardi 21 <input type="checkbox"/> mercredi 22 <input type="checkbox"/> jeudi 23 <input type="checkbox"/> vendredi 24 | <input type="checkbox"/> lundi 20 <input type="checkbox"/> mardi 21 <input type="checkbox"/> mercredi 22 <input type="checkbox"/> jeudi 23 <input type="checkbox"/> vendredi 24 |
| Du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 27 <input type="checkbox"/> mardi 28 <input type="checkbox"/> mercredi 29 <input type="checkbox"/> jeudi 30 <input type="checkbox"/> vendredi 31 | <input type="checkbox"/> lundi 27 <input type="checkbox"/> mardi 28 <input type="checkbox"/> mercredi 29 <input type="checkbox"/> jeudi 30 <input type="checkbox"/> vendredi 31 |
| Du lundi 03 au vendredi 07 août 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 03 <input type="checkbox"/> mardi 04 <input type="checkbox"/> mercredi 05 <input type="checkbox"/> jeudi 06 <input type="checkbox"/> vendredi 07 | <input type="checkbox"/> lundi 03 <input type="checkbox"/> mardi 04 <input type="checkbox"/> mercredi 05 <input type="checkbox"/> jeudi 06 <input type="checkbox"/> vendredi 07 |
| Du lundi 10 au vendredi 14 août 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 10 <input type="checkbox"/> mardi 11 <input type="checkbox"/> mercredi 12 <input type="checkbox"/> jeudi 13 <input type="checkbox"/> vendredi 14 | <input type="checkbox"/> lundi 10 <input type="checkbox"/> mardi 11 <input type="checkbox"/> mercredi 12 <input type="checkbox"/> jeudi 13 <input type="checkbox"/> vendredi 14 |
| Du lundi 17 au vendredi 21 août 2026 | <input type="checkbox"/> lundi 17 <input type="checkbox"/> mardi 18 <input type="checkbox"/> mercredi 19 <input type="checkbox"/> jeudi 20 <input type="checkbox"/> vendredi 21 | <input type="checkbox"/> lundi 17 <input type="checkbox"/> mardi 18 <input type="checkbox"/> mercredi 19 <input type="checkbox"/> jeudi 20 <input type="checkbox"/> vendredi 21 |

Mon enfant est autorisé à :

- Participer aux activités en dehors de la structure et être transporté dans les véhicules de la collectivité ou au sein des transports qu'elle mettra en place, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.
 - Repartir seul (plus de six ans seulement) après l'Accueil de Loisirs : NON OUI
- Être maquillé : NON OUI

AUTORISATIONS DE PUBLICATION (DROIT À L'IMAGE)

Des photographies, films, enregistrements ainsi que des productions et œuvres originales seront réalisées durant les activités. Votre enfant peut figurer sur ces différents supports lors de sa présence en Accueil de Loisirs et restauration.

J'autorise / Nous autorisons la Ville de Soissons et les équipes d'encadrement d'Accueils de Loisirs ci-dessus, à utiliser et à publier les photographies, films, enregistrements sur lesquels mon enfant peut figurer, ainsi que les productions et œuvres originales réalisées.

- utilisation dans le cadre direct des activités ou de l'environnement de l'Accueil de Loisirs : NON OUI
- utilisation extérieure à l'Accueil de Loisirs : NON OUI
 - Site Internet et la page Facebook de la Ville de Soissons
 - Tout autre support informatique tels que CDRom – DVD
 - Diaporama
 - D'éventuels reportages journalistiques par presse écrite, Internet ou audiovisuelle
 - Des réalisations audiovisuelles
 - Des expositions thématiques.
 - Application Padlet (mur collaboratif) dont le QR code vous sera remis au début de l'accueil de loisirs.

Fait à, le

Signature du (des) responsable(s) légal (légaux)